



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 19620

Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur l'opportunité de créer un observatoire national de la remédiation amiante, afin de poursuivre, à l'échelon national, les actions menées au niveau régional par le site pilote du Nord - Pas-de-Calais créé, il y a un an, par le conseil régional de l'ordre des architectes. Consultant objectif sur l'ensemble des problèmes liés au désamiantage des bâtiments, cette structure a poursuivi son action par une mise en réseau des professionnels afin de dispenser le plus largement possible les informations recueillies sur les nouvelles techniques, la réglementation, la santé et la formation des personnels. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend aller dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19620

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 1998, page 5268